

École alternative Papillon-d'Or

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement tenue le mercredi, 15 novembre 2023, à 18 h 30

Membres parents		Membre de la communauté		Membres du personnel de l'établissement (en alternance)	
M ^{me} Marie-Laure Aubin	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Henri Jacob	<input checked="" type="checkbox"/>	M ^{me} Stéphanie M. Mainville	<input checked="" type="checkbox"/>
M ^{me} Annie Mercier	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	M ^{me} Lise Baillargeon	<input checked="" type="checkbox"/>
M. Tommy Secours	<input checked="" type="checkbox"/>			M ^{me} Élizabeth Soumis	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Wina Jacob	<input checked="" type="checkbox"/>			M ^{me} Julie Lecompte	<input type="checkbox"/>
Sub. : M ^{me} Isabelle St-Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	Directions		M ^{me} Océane Corno	<input type="checkbox"/>
Sub. : M ^{me} Valérie Bonneau	<input type="checkbox"/>	M. Christian Landry	<input checked="" type="checkbox"/>	M ^{me} Angélica Hébert Piché	<input type="checkbox"/>
Personnel du service de garde		M ^{me} Karlyne Rhéaume	<input checked="" type="checkbox"/>	M ^{me} Annik Morin	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Danielle Picard	<input type="checkbox"/>			M ^{me} Kally Lavoie	<input type="checkbox"/>
				M ^{me} Véronic Beaucage	<input type="checkbox"/>
Personnel de soutien		Invités			
M ^{me} Caroline Désilets	<input type="checkbox"/>	M ^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale CSSOB	<input type="checkbox"/>	M ^{me} Laurie Chrétien, directrice adjointe services éducatifs CSSOB	<input type="checkbox"/>
Sub. : M ^{me} Maude Pépin- Poirier	<input type="checkbox"/>	M ^{me} Julie-Anne Bérubé, parent et membre du comité Adhoc	<input type="checkbox"/>		

1. Mot de bienvenue de la direction et de la présidence

Mme Marie-Laure Aubin souhaite la bienvenue à tous les membres et la séance débute à 18h38

2. Présences et vérification du quorum

Les présences et les absences sont notées. Le quorum est constaté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

002-20231115-009

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Wina Jacob et appuyé par M. Tommy Secours, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ.

École alternative Papillon-d'Or

4. Présentation d'élèves de 6^e année

Karigane et Léonie (11 élèves) présentent leur demande de voyage de 6^e année. 5 à 6 heures de route, en voiture, 4 jours du vendredi à lundi. Lors de la sortie, des activités seront planifiées comme les glissades d'eau ou autres.

Destination : Laurentides ou Ottawa pour y faire des activités.

Besoin de ramasser 10,000 \$ pour les 4 jours avec des parents accompagnateurs.

Frais des accompagnateurs aux parents (gaz et logement).

La disco rapporte 2 500,00 \$

Le 10 décembre les élèves de 6^e année sont invités à faire des lutins au brunch des employés de l'hôpital. (prévision de 1000,00\$ de revenu)

Recettes en pots.

Demande pour une disco de St-Valentin.

Organiser des fêtes d'enfants de l'école.

Vente de sucre d'Orge.

D'autres idées de levées de fonds sont soumises :

Emballage au Maxi ou à une autre épicerie

Offre du centre d'Amitié autochtone, vendre du chocolat chaud à un événement qui se tiendra sous peu.

Saisir d'autres opportunités si nécessaire.

Valider la possibilité de visiter des musées afin de coordonner les frais de transport avec le financement des activités culturelles.

Un questionnement est soulevé sur la présence obligatoire d'un membre du personnel.

Les membres du conseil discutent de la proposition déposée.

Les informations soumises au conseil ne permettent actuellement pas aux membres de prendre une décision finale et éclairée concernant le projet.

Les membres du conseil font la demande suivante au comité d'élèves de 6^e année afin de leur permettre de prendre une décision éclairée :

- Un document écrit devra être déposé au conseil pour l'approbation de l'événement. Le document écrit devra comporter les éléments suivants :
- Une intention claire et précise de l'événement;
- Les activités reliées à l'événement doivent être majoritairement des activités éducatives, culturelles ou pédagogiques;
- Tous les frais des coéducateurs accompagnateurs doivent être inclus;
- Le montant prévu pour la tenue de l'activité impose que 3 soumissions doivent être réalisées. Ces soumissions devront être réalisées auprès d'agences de voyage afin de nous assurer d'avoir les assurances en cas d'annulation et des assurances voyages. Cette mesure provient des normes des centres de services scolaires au Québec.
- Une description détaillée des activités réalisées durant l'événement;
- Une ventilation plus complète des revenus et dépenses prévues pour l'événement;

École alternative Papillon-d'Or

- Des validations devront être effectuées par l'emballage en épicerie. Le conseil souhaite obtenir des informations sur l'âge minimal autorisé pour ce type d'activités de financement ainsi que l'implication réelle des élèves. Est-ce vraiment les élèves qui font l'emballage ou les coéducateurs présents;
- Les activités préparatoires à l'événement devront être présentées dans le document et celles-ci devront être réalisées par les élèves, soutenus par les coéducateurs;
- Toute demande de commandite devra être préalablement autorisée par le conseil d'établissement.

002-20231115-010

Approbation

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Wina Jacob et appuyé par Mme Annie Mercier, d'approuver les demandes d'activités de financement suivantes :

- Activité du 10 décembre 2023 avec le centre hospitalier
- L'offre du CAAVD (centre d'amitié autochtone)
- La vente de pots de recettes

Les autres demandes d'activités de financement seront étudiées lors du dépôt du document exigé par le conseil.

Approuvé.

5. Lecture du procès-verbal de la dernière rencontre

La lecture du procès-verbal de la dernière rencontre est effectuée.

6. Correspondance

Présentation du document du PEVR du CSSOB par la direction.

7. Questions du public

Présentation d'un questionnaire d'une mère présente. Le sujet doit être discuté avec la direction.

8. Formation obligatoire à la nouvelle gouvernance

La direction présente que les points à l'ordre du jour qui se réfèrent à la nouvelle gouvernance seront toujours présentés avec des hyperliens permettant aux membres de se référer aux fiches de formation.

9. Présentation de l'OPP-PO (Mme Geneviève Béland)

Présentation des travaux réalisées depuis le début de l'année et du mandat établi par le CÉ. Une recommandation d'avoir une réunion avec un représentant de chacun des comités pour clarifier les mandats.

Présentation d'une demande d'organiser une journée au Mont-Vidéo.

Le projet de Mont-Vidéo proposé au conseil a été autorisé comme premier événement. Le ratio minimum d'un 1 adulte pour 3 élèves devra être respecté et le transport se fera en autobus scolaire pour l'ensemble des élèves.

École alternative Papillon-d'Or

L'équipe-école, après consultation auprès des membres du personnel, soumettra des dates dans les plus brefs délais à Geneviève Béland.

Le deuxième événement-sortie sera aussi discuté en équipe-école pour soumettre celui-ci le plus rapidement possible (exemple, sorti à Arbre en Arbre ou ailleurs).

Une révision sera faite annuellement en considérant, entre autres, les budgets disponibles.

Il a aussi été souligné que les membres du conseil ont pris l'orientation que les événements-sorties scolaires pour tous les élèves soient en alternance dans les années à venir. Cette orientation permettra aux élèves de découvrir une diversité de lieu et une diversité d'activités. Exemple : l'an 1 l'activité pourrait se tenir au Mont-Vidéo et l'an 2, l'activité pourrait se tenir à la Forêt récréative. Évidemment, la tenue des événements-sorties scolaires sera tributaire des montants disponibles annuellement selon le financement de l'école et des revenus des levées de fond.

002-20231115-011

Approbation de sorties scolaires

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Wina Jacob et appuyé par Mme Annie Mercier, d'approuver deux sorties scolaires pour l'ensemble des élèves pour l'année scolaire 2023-2024 selon les conditions énumérées plus haut.
Approuvé

10.

10.1 Consultation des élèves

Le conseil d'établissement à l'obligation de consulter les élèves. Mme la présidente demande au conseil les besoins de consultation et les modalités à mettre en place. Une discussion sur les besoins et les modalités à lieu entre les membres du conseil.

Les points principaux suggérés sont les suivants :

Qu'est-ce que vous aimez de la nouvelle structure ?

Qu'est-ce que vous aimez moins ?

Des questions sur le climat de l'école en corrélation avec CVI ?

Comment ils s'y prennent face à une situation difficile (violence) ?

10.2 Amorce de réflexion

Mme Wina Jacob et M. Tommy Secours apporteront des suggestions au prochain conseil d'établissement suite aux discussions tenus au conseil concernant la consultation des élèves.

11.

11.1 Suivi budgétaire

Une présentation de l'historique budgétaire des trois dernières années du projet de robotique est présenté par la direction.

École alternative Papillon-d'Or

002-20231115-012

Adoption de l'attribution de budget à la robotique

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Annie Mercier et appuyé par Mme Marie-Laure Aubin, d'adopter l'attribution d'un montant de 3400,00\$ à la robotique. Les membres coéducateurs responsables du projet devront soumettre leur prévision budgétaire pour l'année scolaire 2023-2024.

ADOPTÉ.

11.2 Deux demandes de budget : comité événement et découverte en nature

Le comité événement demande un montant de 2500,00 \$ pour couvrir les événements de cette année. 500,00 \$ sera alloué aux activités reliées aux activités entourant les festivités de Noël, 1000,00 \$ pour l'organisation de la fin de l'année scolaire et 1000,00 \$ pour préparer la rentrée scolaire de 2024-2025.

Le projet découverte en nature demande un montant de 600,00 \$ pour faire l'achat d'équipement nécessaire à la tenue des activités de découverte en nature. Une demande de commandite à la fondation Monique Fitzback est aussi déposée. Les montants reçus serviront à l'achat d'un chariot, de tapis de sol, de bâches, de boussoles, de loupes, de couteaux, d'une trousse de premier soin conforme aux normes scolaires et d'autres outils nécessaires à la tenue des activités.

Un sous-comité pour l'évaluation de la situation budgétaire du fonds à destination spécial est formé. Les membres sont Christian Landry, Annie Mercier et Tommy Secours. Une première rencontre devra avoir lieu en début décembre. M. Christian Landry s'occupe de l'invitation.

002-20231115-013

Adoption de budget

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Lise Baillargeon et appuyé par Mme Marie-Laure Aubin, d'adopter l'allocation des montants demandés au comité événement et à découverte à nature ainsi que la demande de commandite à la fondation.

ADOPTÉ.

12.

12.1 Plan de communication

Le plan de communication sera remis aux membres du conseil d'établissement pour consultation. Le plan de communication sera traité lors des prochaines rencontres du conseil.

12.2 Table de travail

Le plan de communication sera traité lors des prochaines rencontres du conseil afin d'établir et de construire notre plan de communication en lien avec les orientations établies dans le plan de communication du CSS.

13.

13.1 Règles de régie interne

Présentation des règles de régie interne

002-20231115-014

Adoption des règles de régie interne

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Wina Jacob et appuyé par Mme Stéphanie M. Mainville, d'adopter les règles de régie interne.
ADOPTÉ.

13.2 Projet éducatif

Présentation du projet éducatif par l'équipe de direction. Le portrait a été déposé et présenté aux membres du conseil. L'équipe de direction présente les orientations qui serviront à l'écriture des enjeux qui seront au projet éducatif. Un enjeu sur la réussite académique des élèves sera établi par le comité composé de membres du personnel. Le projet éducatif devra être adopté au conseil lors de la prochaine séance du comité.

Un enjeu sur la coéducation et la coéducation sera aussi établi par le comité. Le plan d'action sera en écriture de janvier 2024 à juin 2024.

14. Plan pédagogique de service de garde

Présentation du plan pédagogique en service de garde

002-20231115-015

Adoption du plan pédagogique en service de garde

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Tommy Secours et appuyé par Mme Stéphanie M. Mainville, d'adopter le plan pédagogique en service de garde.
ADOPTÉ.

15. Varia

15.1 Suivi des comités

Les comités ont déposé des compte-rendu à la présidente et aux membres du conseil. Les membres du conseil doivent en faire la lecture pour la prochaine séance et aurons à discuter sur les modalités de communication des compte-rendu auprès de l'ensemble des coéducateurs de l'établissement.

15.2 Suivi du « maillage »

Le personnel enseignant est questionné sur le maillage établi cette année :
L'ensemble du personnel enseignant est satisfait de l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement.

École alternative Papillon-d'Or

La présence des parents à l'école est positive et appréciée de tous les membres de l'équipe-école. Les données du nombre d'activités de coéducation sont présentées par la direction.

La gestion des courriels ou des différentes modalités de communication est moins grande depuis les dernières semaines suite aux premières rencontres du comité coéducation et aux routines qui se sont installés entre les coéducateurs (enseignantes et parents).

Un horaire de disponibilité des enseignantes sera sous peu transmise à l'ensemble des coéducateurs-parents afin de faciliter le maillage ponctuel.

Le calendrier des événements que les enseignantes doivent compléter devient de plus en plus aisé à compléter et moins exigeants en temps si les activités coéducatives sont complétées journalièrement.

Le formulaire de l'OPP et le calendrier des événements semblent atteindre les mêmes objectifs. La direction rencontrera sous peu des membres de l'OPP pour coordonner les besoins entre les deux compilations.

15.3 Les valeurs cogestion et coéducation dans nos activités

Point reporté à la prochaine rencontre du conseil.

Cas particulier d'une famille.

Présentation d'une situation particulière d'une famille de notre école. La famille sera redirigée vers l'OPP-PO pour assurer un suivi auprès de celle-ci concernant l'implication.

16. Coups de cœur

- Mme Annie Mercier souligne sa satisfaction concernant la diminution du temps de rencontre du conseil.

17. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le lundi, 18 décembre 2023.

Levée de l'assemblée

002-20231115-016

Adoption de la levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-Laure Aubin et appuyé par Mme Annie Mercier, d'adopter la levée de l'assemblée.
ADOPTÉ.

Fin assemblée : 22h11